Procès-verbal de l'Assemblée générale du 29.5.2026 à Vaduz

Lieu de l'AG: Liechtensteinisches LandesMuseum, Städtle 43, 9490 Vaduz.

Début: 10:00

Membres du comité présents:
Johannes Häusermann (JH, président)
Peter Gebhardt (PG)
Barbara Vitoriano (BV)
Maja Gilomen (MG)
Marco Amstutz (MA)
Luca Winiger (LW, compte-rendu du procès-verbal)

Absent: Florence Gilliard (FG)

Membres inscrits: 53
Membres présents: 52 (selon la liste de présence)
Excusés: 31 membres
Procurations: 3

Décompte des voix: Lena Keil et Corinne Stäheli.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale de cette année est accepté à l'unanimité.

L'assemblée rend hommage aux membres Roman Szostek et Bruno von Aesch, décédés en 2025 et 2026, par une minute de silence.

La proposition du comité directeur visant à prendre en charge, sur les fonds de l'association, le dîner et les boissons de l'assemblée générale de cette année est acceptée.

Point 1
Procès-verbal de l'Assemblée générale 2025
Le procès-verbal de l'AG 2025 a été envoyé aux membres de l'association avec l'INFO n° 164. Aucune objection ou proposition de modification n'est formulée par l'assemblée. Le procès-verbal du 06.06.2025 est approuvé.

Point 2
Rapport annuel du président
JH lit le rapport d'activité pour l'année associative 2025. Le rapport est adopté à l'unanimité et JH est remercié. Le rapport sera envoyé aux membres avec la prochaine INFO.

Point 3
Rapport du caissier
BV présente les comptes finaux pour la période comptable 1.1.2025 - 31.12.2025:

Fortune de l'association au 31.12.2025:	Fr. 93'597.98
Perte effectife 2025:	Fr. 16’925.20

En raison de l'examen de technicienne/technicien de fouilles, l'année 2025 a été relativement calme, car peu de cours ont été organisés. La perte de 16 925,20 francs est principalement due aux dépenses liées à cet examen. De plus, un don généreux de 5000.- a été versé à l'événement « Palafittes en fête », qui s'est déroulé du 13 au 15 juin 2025 à Saint-Blaise, au bord du lac de Neuchâtel, et qui était organisé par le CREASSM (Centre romand d’études d’archéologie subaquatique et sous-marine).

Aucune question n'est posée par l'assemblée sur les comptes.

Point 4
Rapport des vérificateurs des comptes
Kurt Diggelmann présente le rapport des réviseurs. Ceux-ci recommandent d'accepter les comptes. L'assemblée accepte les comptes 2025 à l'unanimité. BV est remercié.

Point 5
Cotisation des membres
Le comité propose de maintenir la cotisation des membres à CHF 60. La demande est acceptée.

En 2025, 9 nouveaux membres ont été accueillis. Il s'agit de: Tina Lander, Fabio Wegmüller, Roman Schmid, Laura Oberholzer, Rico Hössler, Juha Fankhauser, Saskia Rhyner, Yves Cornillie und Stephan Späti. Bienvenue à l’ASTFA ! Au total, l'association compte désormais 213 membres.

Départs de l'association: 3 démissions.

Point 6
Site internet
PG informe des nouveautés concernant la page d'accueil. Les archives ont été mises à jour. Les offres d'emploi AS sont désormais intégrées à notre site Internet. De plus, des adresses e-mail spécifiques à chaque poste ont été créées.

Point 7
Cours
Informations fournies par MG : l'année 2025 a été une année calme en termes de formation en raison de l'examen de technicien en fouilles archéologiques ; quatre formations ont eu lieu. Le nouveau cycle d'examens a débuté en 2026, et quatre formations ont déjà eu lieu. Sept autres formations sont prévues en 2026, dont trois sont déjà en ligne sur le site Internet. L'offre de cours est très prisée, et tous les cours affichent une fréquentation bonne à très bonne.

Point 8
DIG
PG fait le point sur les activités actuelles du groupe de travail. Quatre réunions ont eu lieu depuis la dernière assemblée générale. L'un des thèmes principaux a porté sur les processus de documentation numérique des fouilles. La DIG a publié à ce sujet un schéma illustrant le flux de travail de la documentation numérique, disponible en téléchargement gratuit sur son site Internet. Ce schéma offre un bon aperçu des différentes étapes de travail ainsi que des documents qui en résultent, et indique lesquels d'entre eux se prêtent à l'archivage. Le MiGaF (modèle minimal de données géographiques pour les sites archéologiques), dont l'achèvement est prévu pour 2026, a également constitué un autre axe thématique majeur. Par ailleurs, la DIG s'intéresse désormais à la recherche sur le patrimoine bâti et à la documentation des bâtiments.

La DIG était présente en mai à la CAA de Lausanne et y a présenté son diagramme de flux de travail intitulé « Processus de documentation numérique des fouilles archéologiques ».

Point 9
GT EeA (Groupe de travail des employé(e)s en archéologie)
Lena Keil et Rahel Zaugg font le point sur les activités du groupe de travail AiA au cours de l'année écoulée.

En collaboration avec AS (Archéologie Suisse) et la KSKA, un barème salarial est actuellement en cours d'élaboration dans le but d'assurer une transparence maximale en matière de salaires. Il est prévu de publier sur le site Internet de l'ASTFA les salaires du personnel de fouilles dans différents cantons. À cette fin, tous les services archéologiques cantonaux ont été contactés. Les réponses ont été variables. Certaines étaient très détaillées, d'autres moins. La qualité des données et la comparabilité des informations constitueront un défi.

Dans un deuxième temps, le groupe de travail AiA souhaite étendre le barème salarial au secteur privé et y inclure les entreprises privées et les agences de recrutement. Le groupe de travail a sollicité le soutien des personnes présentes et a distribué des fiches sur lesquelles les participants pouvaient indiquer les entreprises dans lesquelles ils avaient déjà travaillé.

Le groupe de travail AiA souhaiterait proposer un cours sur le droit du travail (conditions de travail et conseils sur les points à prendre en compte dans les contrats de travail) dans le domaine de l'archéologie. Ce cours se déroulerait à mi-temps et serait dispensé en format hybride, en allemand et en français.

Le groupe de travail apprécie le soutien qui lui est apporté et invite chacun à participer activement. La prochaine réunion aura lieu le 8 juillet 2026 à Brugg. Inscription et contact : IG_AiArchaeologie(a)protonmail.com bzw. https://vatg.ch/ag-aia/kontakt/

Point 10
Élections

10.1. Départ et élection du nouveau président
Après dix ans passés au sein du comité directeur, dont six en tant que président, JH quitte ses fonctions. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement de longue date et son dévouement sans faille en faveur de l'association.

Benedikt Wyss, de le Service archéologique du canton d'Argovie, se présente à l'élection à la présidence. Il est élu à l'unanimité et se voit remettre la cloche de séance par le président sortant.

10.2. Réélection de quatre membres du comité
Florence Gilliard (absente), Maja Gilomen, Marco Amstutz et Luca Winiger ont été élus au comité pour un mandat de deux ans supplémentaires.

10.3. Réélection d'un vérificateur des comptes
Daniel Möckli se présente pour une réélection de deux ans en tant que réviseur. Il est élu à l'unanimité par l'assemblée plénière.

10.4. Élection du membre de la commission d'examen
Matthias Schnyder quitte la commission d'examen et on lui adresse des remerciements. Simon Kaufmann (Service archéologique des Grisons) est élu à la commission d'examen pour un mandat de 6 ans.

Point 11
Examen de technicien(ne) de fouilles
Tous les candidats à l'examen de technicienne/technicien de fouilles 2025 ont réussi l'épreuve. Toutes nos félicitations à Maja Gilomen, Sandro Pelloni, Rastislav Oravec et Florian Tuchschmid. Andreas Marti, membre de la commission d'examen, leur a remis leurs certificats professionnels sous les applaudissements.

MA précise que les personnes souhaitant passer l'examen en 2028 doivent se manifester auprès de lui.

Point 12
Varia

- PG informe que le comité directeur a lancé un **sondage concernant d'éventuelles excursions**. L'objectif de ce sondage est d'évaluer la demande en matière d'excursions en dehors de l'assemblée générale et des cours proposés. Sur le site Internet, à l'adresse vatg.ch/aktuell, il est possible de donner son avis et de sélectionner les thèmes préférés pour de futures excursions.

- PG présente la **VGFA** (Verband für Grabungstechnik und Feldarchäologie e.V.), l'équivalent allemand de l'ASTFA. Moyennant une cotisation annuelle de 30 euros, les membres reçoivent deux fois par an la lettre d'information « Grabungstechnik ». De plus, la VGFA organise tous les deux ans des colloques sur des thèmes d'actualité liés aux techniques de fouille et à l'archéologie de terrain. Voir aussi : https://feldarchaeologie.de.

- PG présente la **DEXA** (Fédération pour l'archéologie expérimentale). Les membres individuels peuvent soutenir la DEXA en versant une cotisation annuelle de 40.-. Pour plus d'informations, consultez : https://experimentelle-archaeologie.ch/

- JH remercie, en l'absence de FG, l'ASTFA pour son don en faveur de l'événement « **Palafittes en fête** », qui s'est déroulé du 13 au 15 juin 2025 à Saint-Blaise, au bord du lac de Neuchâtel, et qui a remporté un franc succès.

- Matthias Schnyder présente l'état d'avancement de la **révision du règlement d'examen**. Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a demandé une révision totale du règlement d'examen. Celle-ci comprend la refonte du profil professionnel, du règlement d'examen et des directives. L'objectif est de soumettre le nouveau règlement d'examen, y compris les directives, à l'approbation de l'assemblée générale de 2027, afin que l'examen puisse être organisé dès 2028 sur la base du règlement révisé. À cette fin, la commission d'examen a mis en place un groupe de travail qui se consacre à cette révision depuis 2024. La direction du projet est assurée par Mathias Schnyder. L'année dernière, l'élaboration du profil de qualification a été au cœur des travaux. Celui-ci comprend le profil professionnel ainsi que les domaines de compétences opérationnelles, avec les compétences opérationnelles correspondantes et leurs critères de performance. Dans le cadre de ce processus, trois ateliers réunissant des techniciens et techniciennes de fouilles ainsi que des archéologues ont été organisés fin 2025, avec l'accompagnement d'un cabinet spécialisé externe, afin d'élaborer et de préciser le contenu du profil de qualification. Fin avril 2026, une étape importante a été franchie : le SBFI a approuvé le profil de qualification. Le prochain défi consiste à repenser l'examen de 2028 conformément au nouveau règlement d'examen. Dans ce contexte, la bibliographie doit également être révisée en conséquence.

Fin de l'AG: 12:15 15.06.2026, Luca Winiger